

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de responsable du service Qualité Sécurité Environnement eau et assainissement à la direction des opérateurs publics de l'eau et de l'assainissement

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.332-8,2°, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction des opérateurs publics de l'eau et de l'assainissement, un emploi de responsable du service QSE eau et assainissement, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

Piloter les activités du service en transversalité forte avec les autres services de la direction :

- organiser le service dans l'objectif d'optimiser son fonctionnement,
- animer une équipe de 5 collaborateurs
- définir et prioriser les moyens (humains, techniques, financiers...) nécessaires aux activités,
- développer l'expertise et le potentiel d'innovation au sein du service et de sa direction,
- définir et décliner les objectifs du service,
- établir des bilans, des procédures de contrôle et mettre en place des actions d'amélioration continue,
- assurer la veille réglementaire et technologique de vos domaines d'activité,
- élaborer le budget prévisionnel et gérer son exécution.

Assurer, en délégation du directeur, le pilotage des F4SCT (Formations spécialisées santé, sécurité et conditions de travail) de la direction, le pilotage des actions à mener pour assurer l'évolution nécessaire en terme de Qualité, Sécurité, Environnement et l'analyse des accidents de travail d'un point de vue sécuritaire, juridique et réglementaire en lien avec les institutions (services de l'État,...),

Organiser et coordonner l'animation du système de management (QSE) en délégation de la directrice,

Piloter la démarche des plans d'actions QSE, conseiller et assister la direction et ses services en sécurité et environnement, réaliser des audits internes.

Piloter et développer la communication interne et notamment l'animation des réunions ou séminaires avec les agents de la direction,

Piloter les marchés publics nécessaires aux activités du service :

- piloter, réaliser et/ou participer aux actions de la politique publique de l'eau
- assurer la continuité de service auprès des usagers,
- gérer le patrimoine confié,
- être force de proposition auprès de la direction et des élus,
- participer activement aux démarches de Nantes Métropole et de la Direction,
- assurer le lien avec la Direction du Cycle de l'Eau et les autres partenaires.

Piloter et développer des projets Qualité, Sécurité et Environnement opérationnels de la direction en transversalité.

Apporter votre expertise aux demandeurs, conseiller et alerter les acteurs concernés sur les risques en lien avec votre domaine d'expertise.

Décide,

Article 1 : L'emploi de responsable du service Qualité Sécurité Environnement eau et assainissement à la direction des opérateurs publics de l'eau et de l'assainissement est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux, à savoir au minimum indice brut 444 et au maximum indice brut 821, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le

27 JUIN 2024

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée

mis en ligne le :

02 JUL. 2024

Aïcha BASSAL

Cause de réception en préfecture
044-244400404-20240627-2024_550DEC-AU
Date de télétransmission : 02/07/2024
Date de réception préfecture : 02/07/2024